

Image not found or type unknown



preavis de licenciement et nouveau contrat?

Par **mina**, le **22/01/2009** à **21:02**

bonjour ,mon conjoint a été licencié pour motif personnel ,il est en preavis pour une durée de 2 mois.

Il a un entretien demain pour un nouveau travail ,je sais qu'il a le droit de travailler pendant son preavis ,mais je me demande si il garde son droit pour son indemnité de licenciement et le salaire qu'il percevra pendant les 2 mois.

a t-il le droit de cumuler 2 salaires?

merci